



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 SEPTEMBRE 2005

La séance a lieu dans la salle des séances de la maison communale à Roeser. Elle débute à 15.30 heures et se termine à 16.30 heures. La séance est présidée par Monsieur Arthur Sinner.

Présences : Marcel Dondelinger, Suzette Dostert-Wagener, Pierrette Ferro-Ruckert, Tom Jungen, Renée Quintus-Schanen, Edy Reding, Jean-Paul Reiter, Jean-Paul Rosen, Camille Schleck, Egon Seywert, Arthur Sinner.

Absence(s) : /

Remarque : Lorsque le vote n'est pas spécifié, la décision a été prise à l'unanimité des voix.

1. Communications du collège échevinal

Le collège informe les conseillers sur

- la lettre de réponse de la société CODITEL relative au paiement des abonnements en 2006 ;
- de la mise en place prochaine d'une mise à disposition gratuite de sachets pour l'enlèvement des excréments de chiens.

2. Questions écrites des conseillers

Les conseillers n'ont pas présentés de questions écrites.

3. Enseignement musical communal

Le conseil approuve les conventions avec la Ville de Dudelange relative à l'enseignement musical pour les années scolaires 2004/2005 et 2005/2006.

4. Plan de gestion annuel pour la forêt communale

Le plan de gestion pour l'exercice 2006, établi par l'Administration des Eaux et Forêts et présenté en séance par le préposé forestier, est approuvé.

Synthèse des dépenses	198.939 €
Gestion ouvriers	38.950 €
Aménagement	4.000 €
Culture	53.250 €
Protection	2.760 €
Exploitation	46.952 €
Voirie	13.200 €
Récréation	32.007 €
Chasse	0 €
Divers	7.820 €

Synthèse des recettes	78.800 €
Gestion ouvriers	0 €
Aménagement	0 €
Culture	0 €
Protection	0 €
Exploitation	65.232 €
Voirie	10.400 €
Récréation	0 €
Chasse	3.168 €
Divers	0 €

5. Organisation scolaire 2005/2006

Les contrats de louage de service avec fixation de la rémunération des chargés de direction et chargés de cours nommés pour l'année scolaire 2005/2006 par le conseil communal en séance du 15/07/2005 et du 29/07/2005 sont approuvés.

6. Budget 2005 : Modification

Les modifications budgétaires au niveau des recettes et des dépenses ordinaires du budget 2005 sont approuvées.

Recettes en plus	192.960 €
Dépenses en moins	4.760 €
Dépenses en plus	300.600 €
Recettes en moins	0 €

VOTE		
8 Oui	0 Non	3 Abstention(s)
Ferro, Jungen, Quintus, Reding, Reiter, Rosen, Schleck, Sinner		Dondelinger, Dostert, Seywert

7. Compromis de vente

Le conseil approuve le compromis avec M. et Mme Reding-Kler, demeurant à Roeser, relatif à l'acquisition d'un pré de 20,52 ares au lieu-dit « Staewiesen » à Bivange au prix de 10.000 €.

L'acquisition est effectuée dans un but d'utilité publique, à savoir pour le redressement du CR 159b



et la reconstruction du pont sur l'Alzette et des ouvrages de décharge entre Roeser et Bivange.

8. Poste d'éducateur diplômé

La tâche du poste d'éducateur diplômé créé le 14/02/2005 est augmentée d'une demie tâche à une tâche complète afin de suffire aux conditions d'effectif du personnel d'encadrement imposé par le règlement grand-ducal du 20 juillet 2005.

9. Règlement provisoire de la circulation

Pour les besoins des « Fortis Championships Luxembourg 2005 » se déroulant au CK-Sportscenter à Kockelscheuer du 24/09 au 02/10/2005, la circulation à Kockelscheuer pendant le week-end du 01 et 02/10/2005 est modifiée comme suit :

- Circulation et stationnement interdit dans la rue de Roeser et la rue de la Ferme ;
- Limitation de la vitesse et stationnement interdit sur le CR 186 à l'intérieur de l'agglomération.

10. Réaménagement du CR159b

L'avant-projet relatif au redressement du CR 159b et à la reconstruction du pont sur l'Alzette et des ouvrages de décharge entre Roeser et Bivange est approuvé.

Le coût total du projet s'élève à 4.775.325 € HTVA, dont 4.380.480 € incombe à l'Etat et 394.845 € à la commune.

11. Questions orales des conseillers

- **Suzette Dostert Wagener** : Il faudrait interdire le stationnement dans la rue de Weiler en amont du croisement de la rue des Champs et de la rue de Weiler à Crauthem.
- **Renée Quintus Schanen et Edy Reding** : Nous rappelons les demandes d'installation de bancs.
- **Jean-Paul Reiter** : Il faudrait remplacer les arbres à haute tige par des plantes de moindre envergure dans les rues résidentielles.